

## Feu de Forêt : les gestes qui sauvent

### Que doit faire la Population :

**Il est rappelé l'obligation qui est faite aux résidents de débroussailler autour de leur habitation et de respecter l'arrêté permanent relatif à la prévention des incendies d'espaces naturels combustibles.**

### AVANT :

Repérer les chemins d'évacuation et les abris.  
Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, motopompe.)  
Débroussailler autour des habitations.  
Vérifier l'état des fermetures et de la toiture.

### PENDANT



**Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt ni à pied, ni en voiture.**

### Si on est témoin d'un départ de feu :

- Informer les sapeurs pompiers (18) au plus vite.
- Si possible attaquer le feu.
- S'éloigner dos au vent en se dirigeant sur les côtés du front du feu.

### Si l'on est surpris par le front de feu :

- Respirer à travers un linge humide.
- A pied, chercher un écran : rocher, mur.
- En voiture, ne pas sortir.

### - Dans la maison :

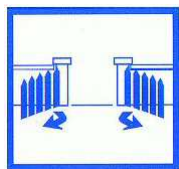


- Fermer les bouteilles de gaz.



- Fermer et arroser portes et fenêtres et volets.

- Obstruer les aérations avec des linges humides.



Ouvrez le portail de votre terrain.

## **APRES**

Eteindre les foyers résiduels.